

LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX ÉVOLUE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2019

SEULS LES SACS VENDUS PAR ASTRADEC SERONT COLLECTÉS



**VENTE DES SACS TOUS LES
SAMEDIS DE 13H30 À 16H
SUR LA PLACE DE LA HAYE,
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.**

**SI LE STOCK EST SUFFISANT,
DERNIÈRE VENTE LE
SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019
0,50 € L'UNITÉ.**

UN ADHÉSIF DE REFUS DE COLLECTE SERA APPOSÉ SUR LES SACS NON CONFORMES. ILS DEVRONT OBLIGATOIREMENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHETTERIE OU DANS LES POINTS D'APPORT SPÉCIFIQUES (DÉTAILS AU VERSO).

NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES

SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2019 : UNE FOIS PAR SEMAINE LE MARDI

**NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2019 : UNE FOIS PAR MOIS, LE 1ER MARDI,
LE 5 NOVEMBRE ET LE 3 DÉCEMBRE**

DE JANVIER À MARS 2020 : PAS DE COLLECTE AU PORTE À PORTE

Vous devez déposer vos sacs la veille du jour de collecte, c'est à dire le lundi soir.

En cas de non respect de cette consigne, vous risquez une amende de 150 €.

Une tolérance de dépôt le dimanche soir sera néanmoins accordée.

En cas de dépôt sauvage hors des emplacements autorisés l'amende s'élève à 450 €.

Le règlement sanitaire du Pas-de-Calais interdit de brûler des végétaux ou tout autre déchet dans les jardins. Les émanations dégagent des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement. En cas de non respect de cette interdiction, vous risquez une amende de 450 €.



POUR LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE, MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES

ETAPLES

TEL : 0800 880 695

DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS : DU LUNDI AU SAMEDI,
9H-12H ET 13H30-17H30
FERMETURE LE DIMANCHE

DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE : DU LUNDI AU SAMEDI,
8H 30-12H ET 13H30-18H, LE DIMANCHE : 9H-12H
FERMETURE DU SITE LES JOURS FÉRIÉS.



> VOUS DEVEZ PRÉSENTER UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE (SUR LE TERRITOIRE DE LA CA2BM) DE MOINS DE TROIS MOIS.

LES DÉCHETTERIES

BERCK

RUE VERTE (ZONE DES POMPIERS)

ZONE D'ACTIVITÉ DE LA VIGOGNE (FACE À CARREFOUR)
TEL : 03.21.89.90.60.

DU 1ER OCTOBRE AU 31 MARS : DU LUNDI AU SAMEDI,
9H-12H ET 13H30-17H30

DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE : DU LUNDI AU SAMEDI,
8H30-12H ET DE 13H30-18H

FERMETURE DU SITE LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS.

LES POINTS D'APPORT DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

SAINT JOSSE

ZONE DE LA JUDOCIENNE

DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE : LUNDI, MERCREDI,
VENDREDI ET SAMEDI, 10H -13H ET 14H30 - 18H30

EN NOVEMBRE, DÉCEMBRE ET FÉVRIER : LUNDI,
MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI, 10H -13H ET 14H -17H.

LE TOUQUET

**RUE GEORGES BESSE
(PRÈS DU COLLÈGE)**

DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE : LUNDI, MERCREDI,
VENDREDI ET SAMEDI, 10H -13H ET 14H30 - 18H30

EN NOVEMBRE, DÉCEMBRE ET FÉVRIER : LUNDI,
MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI, 10H -13H ET 14H -17H.

CAMIERS

**RUE DE L'ÉGLISE
(ANCIENNE DÉCHETTERIE)**

DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE : LUNDI, VENDREDI ET
SAMEDI: 10H -13H ET 14H30 - 18H30

EN NOVEMBRE, DÉCEMBRE ET FÉVRIER : LUNDI,
VENDREDI ET SAMEDI: 10H -13H ET 14H -17H.

TOUS LES DÉTAILS SUR : WWW.CA2BM.FR



> LES TROIS PLATE-FORMES
SONT FERMÉES EN JANVIER
ET LES JOURS FÉRIÉS

> POUR ACCÉDER À CES
PLATEFORMES, VOUS DEVEZ PRÉSENTER UNE PIÈCE
D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE (SUR LE
TERRITOIRE DE LA CA2BM) DE MOINS DE TROIS MOIS.

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS ET LA PROPRETÉ DE LA VILLE

JE TIENS MON CHIEN EN LAISSE :

- SUR LA PLAGE
- SUR LES SENTIERS
- EN VILLE



**JE RAMASSE
SES
DÉJECTIONS**